

Prévenir les effets du manque de considération qui nuit à la condition humaine

Evoquer la « considération », c'est évoquer l'estime, l'égard envers autrui. Un joli mot qui s'origine des étoiles : il traduit littéralement « avec les étoiles ». (*cum* : avec et *sidus, eris* : étoiles en constellation, les astres, par opposition à *stella* : étoile isolée).

L'observation attentive qu'implique la considération révèle que son objet est digne d'intérêt. « Considérer » est proche de « contempler ». Rappelez-vous avec quelle *delectatio* Frans VELDMAN prononçait le verbe *contemplari*... en nous y invitant... La contemplation étant une « attention profonde et esthétique pour un objet d'observation » (TH).

Une question s'impose : est-ce ainsi que nous considérons les autres ?

A observer le concret de la vie, il semble que l'être humain jouisse d'une considération qui suit une courbe parallèle à celle de sa taille : elle croît jusqu'à l'âge adulte, se stabilise pour décroître lorsque l'efficacité diminue.

Il convient d'aborder deux questions préalables, sur lesquelles repose mon propos :

Que signifie « humain » ?

A partir de quand l'est-on ?

Le latin *humanus* s'oppose à *divinus* ; cela pour souligner le fait que l'humain n'est pas de condition divine : il ne vient pas du *cælum*, de l'*æther*, comme les dieux, ou comme Dieu, mais de l'*humus*. (*Humus* désigne en latin la terre, le sol, tout comme *gleba*). Celui qui est donné pour avoir été le premier homme, Adam, est appelé le *Glébeux* (Genèse 1, 26). *Homo*, « l'être humain », signifie proprement « né de la terre », ce qui va donner, en français, « humilité » ; être humble, c'est se rappeler son origine terrestre, ne pas oublier que l'on est mortel ; histoire de ne pas se prendre pour un dieu.

L'adjectif *Humanus* signifie « qui concerne l'humain », mais aussi : aimable, affable, sociable ; et cultivé (d'après Gaffiot). Ces quatre qualificatifs mettent l'accent sur des caractéristiques de l'humain : l'amour, l'élan vers l'autre, la sociabilité, et la culture. Sans amour, il n'y aurait pas d'humains ; même ceux qui sont fabriqués artificiellement, seront « élevés » dans/par l'amour. Du fait de sa sociabilité, l'humain constitue des sociétés. Quant au mot « affable », il est animé d'un mouvement, puisque son radical est le verbe *for, fari* : parler, avec la préposition *ad*, qui indique la direction ; *adfor*, c'est parler à. Il y a, dans l'affabilité, une tension vers l'autre pour communiquer avec lui.

Vous entendez que la seule traduction de l'adjectif *humanus*, nous fournit déjà quatre caractéristiques de l'humain.

« Faire montre d'*humanité* », c'est faire montre de bienveillance, de compassion, de bonté. Cela ne veut pas dire que tous les humains se manifestent comme affables, aimables, sociables, cultivés, bienveillants, bons, compatissants ; cela veut dire que tous les humains en ont la capacité. « Faire preuve d'*humanité* », c'est faire preuve de ces vertus. Toutes ces qualités singulières ne sont pas immédiatement épanouies, mais elles sont là « en germes ».

Le terme désigne aussi l'ensemble des humains : le genre humain.

A ces éléments « naturels », constituants de la « nature humaine », j'en ajouterai trois : la sensibilité, la dignité et, dans la capacité relationnelle, le respect. Ainsi aurons-nous une conception plus complète de l'*humanité* de l'humain !

Cette condition humaine, avec toutes ses caractéristiques, n'a pas à se mériter. Elle est consubstantielle de la vie humaine. Ce n'est pas une accession, mais un ensemble de qualités propres à l'espèce : un donné, un principe de la vie humaine qui fournit les qualités intrinsèques d'un être humain.

Attardons-nous aux trois dimensions que je viens de citer. Le thesaurus propose cette définition de la *sensibilité* : faculté qui permet d'user de ses *sens* et de donner *sens* aux perceptions, de percevoir (plus ou moins finement) ce qui nous affecte. C'est la propriété qu'a l'être vivant de pouvoir être informé des modifications du milieu et d'y réagir pour se trouver en mesure de s'y adapter. Chez l'humain, la *sensibilité* est tout à la fois une aptitude (à réagir à des excitations externes ou internes, à s'émouvoir, à éprouver des sentiments ou des sensations), aptitude qui sollicite l'*affectivité* ; d'autre part, une fonction (qui permet au système nerveux de percevoir et d'analyser les objets ou phénomènes extérieurs ou intérieurs).

La notion de *dignité* nécessite un développement plus ample parce que si le terme est souvent utilisé, il est rarement défini.

La *dignité* n'a pas de représentation concrète imaginable. C'est essentiellement un « principe », c'est-à-dire « une cause première, un élément constitutif d'une chose » (Larousse).

Les dictionnaires rendent équivalentes les notions de *dignité* et de *respect*, alors qu'il est nécessaire de les distinguer. Larousse décèle dans la *dignité*, « retenue, gravité dans les manières » ; ou encore une charge qui confère un rôle éminent, une distinction honorifique ; je parlerai pour ces

aspects de « dignité extrinsèque » : c'est la dignité des dignitaires ; elle correspond à des capacités de l'être (« être digne de »)

C'est la *dignité intrinsèque* qui nous intéresse, en tant que dimension « naturelle », constitutive de l'humain.

Lorsque la *Déclaration des droits de l'homme* de 1948 énonce que « la dignité de l'humain tient à son *humanité* », elle fonde la dignité comme partie intégrante de l'*humanité* de l'*humain*. Elle correspond, de plus, au sentiment de faire partie de l'*humanité*, avec les conséquences qui s'ensuivent.

L'humain est, par essence, intrinsèquement *digne* ; ensuite, au fil de sa vie, il devient progressivement extrinsèquement *digne de*, puisque sa *dignité* extrinsèque est fonction de son mérite.

C'est à juste titre que Sénèque (4 av. JC ; 65 ap. JC) distinguait ce qui a une *dignité* (*dignitas*) et ce qui a un prix (*pretium* : valeur, prix). Le philosophe latin a ainsi introduit une distinction fondamentale entre le sujet et l'objet, entre l'être et l'avoir.

La dignité implique le fait de considérer l'humain comme une fin *in se*, et bannit le fait de le tenir pour un moyen.

La même *Déclaration universelle des droits de l'homme*, considère « que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde » et du respect propre et mutuel.

Elle dénonce sa méconnaissance, son non-respect, en affirmant à juste titre que c'est le fait de tenir l'humain pour objet qui conduit à des « actes de barbarie ».

L'article premier insiste sur le fait que « tous les humains naissent libres et égaux en *dignité* et en droits ». Ce qui établit que la *dignité intrinsèque* est là, d'emblée, d'origine et qu'elle est la même pour chaque être humain, égale chez tous. Elle contribue à faire de nous des semblables.

L'humain ne devra jamais être traité en esclave, dégradé au rang d'objet.

Il faudra bien du temps pour que cette qualité de l'humain soit inscrite dans le marbre ! Un siècle exactement s'est écoulé entre l'abolition de l'esclavage et la *Déclaration* des droits de l'homme : 1848, 1948 (Schœlcher, 27 avril 1848). *Déclaration* qui signe « la subjectivation de l'humain » ; elle chante sa valeur propre qui ne devrait jamais plus être quantifiable, mais demeure toujours qualifiable.

Les notions qui précèdent se retrouvent dans le rapport final des « *Etats généraux de la bioéthique* » (rendu le 01.07.09), où l'on peut lire que la « *dignité* de la personne humaine paraît être le principe *éthique* structurant des

lois de *bioéthique* ». Il en découle que doivent être tenus pour principes intangibles l'intégrité du corps humain, l'autonomie, la non-discrimination, la non-instrumentalisation, la gratuité du don et son anonymat ; c'est à ces conditions que peut être respectée la diversité de l'espèce humaine.

Il est clairement indiqué dans ce même rapport une notion quelque peu oubliée : « la *dignité* ne décline pas avec les forces » du sujet. C'est encore une façon de signifier que l'humain est *digne* de bout en bout de sa vie, indépendamment de son état : de la conception à la mort.

On voit mal comment la *dignité* croîtrait avec la taille du bébé, et décroîtrait avec le tassement du vieillard ! La *dignité* n'augmente pas avec la fortune, ni ne diminue avec l'infortune.

Lorsque, au cours des épreuves de la vie, le sujet a perdu son *sentiment de dignité*, l'autre peut le restaurer par la grâce de la reconnaissance, par les modes d'affirmation que nous allons évoquer, par la considération pour sa *dignité intrinsèque*.

A partir de ce développement, je vous propose une définition de la *dignité intrinsèque* : *qualité essentielle de tout être humain (une qualité ontologique inaliénable) qui confère à chacun une valeur propre et conjoint les caractères d'insubstituabilité, d'incommensurabilité, d'estime, de considération, d'honorabilité, d'unicité, d'égalité, de liberté, de respect... des autres et de soi-même.*

La *dignité* est une dimension majeure de l'être humain. Frans VELDMAN propose comme objectif essentiel de l'haptonomie : « soutenir et favoriser le *bonheur-de-vie* et la *dignité* humaine. C'est un objectif *eudémonique* » (TH).

Quand un humain rencontre un autre humain, il devrait le considérer avec *respect*. Au regard de l'haptonomie, le *respect* implique le sentiment des nuances, et surtout de la mesure, c'est-à-dire le *tact*, conjoint aux facteurs *présence* et *présentation*, *transparence*, *prudence* ; et aussi l'*honnêteté*.

C'est la qualité de la *présence* qui inspire le *respect*.

Le *respect* représente une dimension indispensable et précieuse de la relation humaine qui a un pouvoir d'apaisement, favorise l'expression des qualités humaines, a une vertu égalitaire, socialisante et civilisatrice. En tant qu'il s'agit d'un sentiment qui appelle la réciprocité et constitue une source de plaisir partagé, il affermit l'autre dans son être.

La *morale* considère le *respect* comme un droit ; ce qui a pour conséquence un devoir. Le devoir de *respect* de l'un correspond au droit au *respect* de l'autre. Et réciproquement !

Respecter l'autre, c'est avoir de la *considération* pour lui.

Le respect a aussi une dimension auto-immune ! Qui se manque se respect peut se faire très mal !

En résumé, *le respect est la dimension qui imprègne la relation humaine de considération bienveillante pour l'autre apprécié comme sujet.*

Il faut maintenant répondre à la seconde question préalable : quand l'humain commence-t-il à être *humain* ? Poser la question ainsi, avec cette redondance, c'est déjà y répondre : s'il est humain, qu'il fait partie de cette espèce, il en a d'emblée les caractéristiques.

A la question : « à partir de quand est-on *humain* ? » la seule réponse logique et raisonnable est : « *l'humain* commence à sa conception ». Tout autre terme est arbitraire, destiné à le tenir pour objet manipulable, sécable, modifiable, transformable ! Pour donner un seul exemple de balise arbitraire, voici celui qu'invoquait Saint Thomas d'Aquin (1225-1274) : le garçon pourrait recevoir une âme à quarante jours, et la fille à quatre vingt ; comme s'ils n'étaient pas animés jusqu'à ce terme ! (On voit que Saint Thomas taquinait la différence des sexes !)

Avant ces termes plus ou moins fantaisistes, ces conventions qui ne servent qu'à objectiver le sujet humain pour qui veut en limiter la *dignité* et la reconnaissance, il n'y aurait pas d'*humanité*, c'est-à-dire pas de *dignité*, pas d'amour, pas d'affabilité, pas de sensibilité, pas de culture... Le terme étant atteint, tout cela viendrait, du jour au lendemain, par on ne sait quel miracle !

Affirmer que la première cellule née de la rencontre entre ovule et spermatozoïde est un *humain* pose question par rapport au droit à l'avortement. Il est vrai qu'il y a là un conflit : l'éthique refuse de mettre fin à une vie, alors que la morale l'autorise ; un conflit moderne qu'il convient de résoudre. Il n'est pas question de revenir sur la loi, qui est juste et bonne ; mais il faut accompagner dans la résolution de ce conflit les personnes qui y sont contraintes.

Notons que pour les Japonais, même athées, l'embryon est complètement investi d'*humanité* dès sa conception ; certains pratiquent des rituels funéraires pour les embryons surnuméraires abandonnés à l'issue de la FIV.

Selon les statistiques du ministère de la santé, une grossesse sur cinq, en moyenne, s'achève en avortement. De tels chiffres donnent à penser, quant à la banalisation de l'avortement qui n'est banal que pour les statistiques, pas pour les humaines qui ont à le vivre. Qui ont donc besoin d'être soutenues !

Respecter l'*humanité* de l'humain dès sa conception est d'autant plus important que cette période dite « embryonnaire » est celle pendant laquelle le développement est exponentiel, et sensible au milieu ; ce qui oblige à ne pas négliger l'épigenèse.

Les qualités qui viennent d'être énoncées et décrites doivent être connues et reconnues pour être respectées et entretenues. Pourtant, la vie prénatale, malgré toutes les découvertes qui en montrent l'importance, demeure ignorée. Nous allons voir maintenant que cette ignorance est inscrite dans la culture, très insidieusement. Ces inscriptions dans le langage quotidien sont non seulement le fruit des croyances communes mais elles les alimentent, forgeant ainsi nos us et coutumes. Si les termes utilisés sont valorisants, ils entraînent la considération vis-à-vis des humains qu'ils évoquent ; s'ils sont dévalorisants, ils entraînent la déconsidération des humains qu'ils évoquent.

Il est d'autant plus étonnant de constater combien la vie intra-utérine intéresse peu de monde que tout un chacun l'a traversée.

Nous allons nous livrer à une petite revue - non exhaustive - des signes de ce manque de considération !

Commençons par la désignation du bébé !

Le premier terme est *embryon* : un terme imprécis ; en effet, si βρύω *bruô* signifie « croître » ἔμ-βρύον *embruon*, « ce qui croît à l'intérieur », traduit aussi bien « embryon, fœtus », que « nouveau-né ».

Nomination suivante : *fœtus*. L'adjectif latin *fœtus* renvoie plutôt à la mère puisqu'il signifie « qui porte le fruit de la fécondation » ; le nom *fœtus* traduit « l'enfantement ».

Embryon et *fœtus* sont des termes objectivants consacrés par la science ; l'obstétrique utilise le terme : « objet fœtal ».

Toute objectivation de l'humain entrave sa subjectivation !

Ces termes ne désignent jamais un sujet.

Le mot *enfant* a un sens négatif, en tant qu'il indique seulement que « ça ne parle pas » (composé de *in*, la négation, et du verbe *fari* : parler ; participe présent latin *infans* : ne parlant pas).

Ce n'est en général qu'après la naissance que le sujet est nommé « Bébé ». Ce mot, d'emblée attesté comme un terme d'affection, même s'il est entré tard dans la langue (au XVIII^e), reste le plus propre à désigner l'enfant dès sa conception.

Chacun a une relation très affective avec son signifiant prénominal. C'est la fonction de la nomination qui nous est attribuée : le prénom représente généralement le désir des parents ; qu'elle soit utilisée avec amour fait aimer cette désignation, et inversement. Ces phonèmes nous représentent, la vie durant. Le prénom est un des rares compromis entre être et avoir, qui, d'ordinaire, sont exclusifs l'un de l'autre : nous avons un prénom, et nous sommes Untel (ou Unetelle).

La nomination ne change pas le sujet, mais elle l'affecte. Ne pas le considérer comme le sujet qu'il est ne peut pas l'aider à se reconnaître comme tel.

It

La langue anglaise qui, progressivement, devient la langue européenne, voire mondiale, assimile le bébé à une chose. En français, nous utilisons la troisième personne du singulier pour le désigner ; au masculin ou au féminin ! L'anglais utilise le neutre pendant la vie prénatale de l'enfant qui est ainsi « neutralisé ». (Selon le dictionnaire Harrap's, *it* se réfère aux objets inanimés, animaux et enfants).

Autres éléments de vocabulaire :

Futur

Il est possible de remarquer, parmi les expressions en usage, le terme « futur », qui, par définition, indique l'inexistence actuelle d'un sujet. Ainsi voit-on de « futures mamans » grosses d'on ne sait quelle présence, puisque la formulation sous-entend que le bébé ne serait pas là ; de « futurs parents », tout prêts à « accueillir » un enfant... qui se trouve pourtant manifestement dans le giron. La logique voudrait que l'on n'ait pas à attendre un individu dès lors qu'il est là !

Même si ce nom français vient du latin *futurus* qui est le participe futur du verbe être (*esse*), signifiant « sur le point d'être » ou « destiné à être » ou encore « disposé à être », il n'y a là qu'une promesse d'être, et nullement un être au présent. Au futur, le bébé n'est pas encore !

La gravité d'une telle gravidité tient au fait qu'elle concerne la non-prise en considération du sujet-bébé qui, lui, est, dans le présent, sans être dans la présence de son autre/hôte. La traduction de cette expression nie à l'*infans* sa capacité relationnelle et, en deçà, la vie qui est sienne depuis sa conception.

Un enfant ne peut être futur qu'avant sa conception.

Port

On utilise souvent l'expression « portage du bébé » ; c'est oublier que ce terme ne s'adresse qu'aux marchandises. C'est le mot « port » qui est d'autant plus adapté qu'il s'engramme dans la façon dont le sujet se porte lui-même.

Autres expressions

On parle de « mettre au monde, venir au monde, être au monde » pour évoquer la naissance. N'est-on pas dans le monde avant notre naissance ?

Parent(s)

L'origine du mot « parent » est le latin *parens, tis* qui désigne « la mère ou le père ». Il est employé de préférence au pluriel : *parentes* pour désigner, collectivement, les parents, les proches, les ancêtres.

Participe présent du verbe *pario, ere, parens* traduit précisément « produisant, procurant, enfantant, accouchant, mettant au monde, engendrant ». On voit que dans ce verbe sont signifiés aussi bien l'acte d'engendrement que l'accouchement. Le temps de la gestation est coagulé, annulé.

A partir du même verbe *parere*, le substantif latin *partus, us* désigne l'accouchement. Le supin de *parere* : *partum*, est repris tel quel pour désigner le *partum* (la naissance ; l'après-naissance est le *post-partum*), ou la « pare » (rang de la naissance) ou encore la « parturition » (accouchement).

Pratiquement, il convient de considérer que les géniteurs sont parents dès la conception de l'enfant.

Qu'une femme, qu'un homme soient nommés « pères » ou « mères » ne peut que les aider à s'investir dans cette fonction et à se considérer comme tels. Donc à reconnaître la vie de l'enfant, ce qui ne peut que les inciter à tenir ce dernier pour sujet vivant présent ; et pouvoir établir avec lui une relation affective propre à le nourrir, à l'instar de l'oxygène et des nutriments que lui fournit son placenta ! A l'inverse, ne pas les signifier à cette place ne les aide pas à prendre en considération l'être-enfant.

On remarque souvent le plaisir de bien des parents à entendre leur enfant prononcer le mot « papa » ou « maman ». Cette joie pleine de fierté indique qu'ils se sentent confirmés par ces deux syllabes. Alors, mieux vaut ne pas attendre que leur enfant les confirme pour qu'ils affermissent eux-mêmes ce dernier dans son existence ! N'ont-ils pas l'antériorité... et la responsabilité... de parents ?

L'âge

Il est convenu que l'âge de tout individu soit compté à partir de sa naissance - du moins dans notre culture - ce qui annule le temps de la gestation.

Le seuil du début de la vie tel qu'il est repéré par l'usage

Le temps de vie de l'enfant in utero est compté en semaines d'*aménorrhée*. Ce terme a été repris du latin *amenorrhea* - privatif *a*, mots grecs *μην* *men* (mois) et *ροιας* *roias* (écoulement) - ; il désigne l'absence du flux *mens-truel* de la femme (latin *mensis* : mois). Le début de la vie humaine est ainsi marqué du sceau d'une absence, d'un manque, qui est, de plus, un fait maternel décalé par rapport à la conception !

Devant la loi

L'O.M.S. recommande de ne parler de naissance qu'à partir de 22 semaines d'aménorrhée ou d'un poids de 500 grammes. Auparavant, il s'agit de « fausse-couche » si la mort est spontanée ou d'« avortement » si elle a été provoquée. (*Ab-oriri*, origine du mot « avortement », traduit « ne pas naître »). L'enfant mort-né avant 22 SA ou de moins de 500 grammes a le statut de « pièce anatomique » ; aucun acte d'état civil n'est établi.

L'usage du qualificatif « **faux** » (« fausse couche » ; « faux mort-né », concernant l'enfant né vivant et décédé avant sa déclaration à l'état civil) donne à la fois une connotation négative à l'endroit du bébé, de l'acte parental, et un déni de la vie de l'enfant qui meurt avant le terme de sa naissance.

Même si la loi s'assouplit, le bébé très jeune ne jouit pas de considération. Pire : on parlait, il y a peu, de « débris humains » ou de « produit innommé » ! Ils étaient considérés comme des riens, nuls et non-advenus !

Rappelons-nous que « rien » est l'anagramme de « nier ». Et inversement.

Ces dispositions légales manifestent un déni de la vie de l'enfant qui meurt avant le terme de sa naissance, ce qui n'aide pas les parents à le reconnaître et à faire leur deuil.

Pourquoi tous ces aspects péjoratifs ?

Nous sommes en droit de nous demander quelles sont les raisons d'un tel manque de considération de l'humain au début de sa vie.

Est posée cette hypothèse implicite qu'à partir du moment où le *substantiel* lui est fourni, et qu'il se développe convenablement, cela suffit à l'enfant *in utero*. C'est faire fi de l'incommensurable, du subtil, de l'affectif, bref, de l'*essentiel* : de la relation affective avec son être tenu pour sujet.

Autre raison d'importance : « l'occultation du deuil ». Il faut se rappeler qu'au 18^e siècle, un tiers des enfants cessaient de vivre avant d'avoir atteint l'âge d'un an. En 1850, un enfant sur 6 décédait. (Source INED). En 2014, le taux européen était de 3,7 sur 1000, le français de 3,6. On pense encore bien souvent que pour ne pas souffrir, mieux vaut ne pas investir affectivement un être appelé à disparaître. On espère pouvoir ainsi faire l'économie de la souffrance du deuil, ce qui s'avère fallacieux.

Entrent aussi en jeu d'anciennes croyances qui ont été induites par les religions. Pour l'église catholique, le corps est fruit du péché. L'âme doit être sauvée par le baptême qui ne peut être pratiqué que sur le corps de l'enfant qu'il convient de marquer (symboliquement). Pour le baptiser, il faut qu'il soit né ; certains ont pensé avoir trouvé un remède en faisant des piqûres d'eau bénite au bébé *in utero*. La notion de « limbes » où seraient réunies les âmes des enfants non baptisés ayant été abolie par l'église catholique depuis 2007, leur souvenir doit errer on ne sait plus où, comme autant d'âmes en peine !

La science elle-même s'intéresse peu à la vie prénatale. Elle se met au service du corps : elle est capable d'observer soigneusement ce qu'elle appelle un *fœtus*, voire même d'intervenir si besoin est ; voilà qui constitue, il faut le reconnaître, un remarquable et important avantage. Mais peu lui chaut que le sujet soit reconnu comme tel. La science n'investit que fort peu la vie affective.

En quoi, Frans VELDMAN, en fondant « la science de l'affectivité » a eu le courage et l'audace d'investiguer scientifiquement un domaine à la fois éternel et nouveau, et immense : l'affectivité.

Le fait que l'enfant soit caché aux yeux n'est pas étranger à sa non-prise en considération ; pour beaucoup, en effet, l'invisible et intangible n'existe pas. Si l'échographie, en dévoilant le « mystère », lance ou relance l'investissement en proposant des « images du corps » du bébé, son objet n'est (malheureusement) pas de soutenir la relation affective entre les parents et l'enfant.

Intervient aussi ce que la psychanalyse a nommé « amnésie infantile », que Freud considérait comme l'effet d'un *refoulement*. Notons que lorsque Freud évoque le *refoulement*, il désigne le fait d'un sujet. Ici, ce n'est pas le sujet qui refoule : on le refoule en tant que sujet. La dimension de ce *refoulement* est collective, sociale.

Le refus

Il est une négation que l'on ne peut tenir pour un effet du refoulement. Il s'agit d'un refus idéologique, pensé, réfléchi : un choix. Cette négation, qui

tient du refus tout à fait conscient, certains promoteurs de la Gestation Pour Autrui s'en servent. Ainsi, peut-on lire dans un rapport de l'association MAIA: « La gestation pour autrui ; aspect éthiques, juridiques et médicaux ; état des lieux en 2006 » : « L'hypothèse des liens tissés *in utero* avec l'enfant n'a jamais été confirmée cliniquement, bien au contraire, (comme l'a analysé l'anthropologue Arthur P. Wolf). Une femme qui ressent de l'affection pour l'enfant qu'elle porte n'entre pas obligatoirement dans une relation mère/enfant », ou, comme le dit Elisabeth Badinter, l'élégance du style en plus : « L'histoire des liens *in utero* est une foutaise ».

Tout compte fait, qu'il s'agisse de refoulement, de déni ou de refus, le résultat est le même : ce manque de considération nuit au développement de la *sécurité de base* des enfants, fruit des rencontres affectives qui l'affermissent dans son existence et le confirment comme un être humain bon, digne, intéressant et respectable : aimable. Et ce, dès sa conception.

Voilà qu'à la naissance, la considération pour l'enfant croit exponentiellement. Du proche de zéro à l'infini, à son épiphanie !

Une comédienne raconte à la télévision qu'elle a assisté à un accouchement ; bouleversée, elle parle de « passage du rien au tout », et, complimentant les sages-femmes, s'exclame : « Vous avez donné la vie » !

La considération se poursuit jusqu'à l'état adulte, pour se maintenir, plus ou moins stable. Elle s'accroît même, d'autant plus que la dignité extrinsèque s'en mêle. Puis arrive le grand âge et, souvent, la solitude, la déchéance et l'abandon. De nouveau, la considération décroît ; tout comme la taille qui se tasse avec le temps. Et il en est de petits jeunes sinon abandonnés, du moins, délaissés par leur famille dans des institutions, comme des petits vieux dans les halls d'entrée d'autres institutions ; tous réunis dans la même détresse et ravis qu'on s'adresse à eux, qu'on les considère...

Toutes les facultés humaines que je viens d'évoquer ne valent rien si elles ne sont pas reconnues. Plus : qu'une qualité soit « reconnue » n'entraîne malheureusement pas qu'elle soit « respectée » ; la clinique comme la vie fourmillent chaque jour de preuves de cette négligence!

Tant qu'il n'est pas approuvé comme *humain* par l'autre, c'est comme si l'un n'existait pas. Il peut lui-même d'autant moins signifier cette humanité et appeler à son respect qu'il est *infans*.

Les germes ne se développent pas sans le terreau fertile de la relation.

Que propose l'haptonomie qui puisse pondérer de telles carences et constitue une véritable prévention ?

L'*humanité* ne peut s'épanouir que grâce à ces formes de considération qu'après Frans VELDMAN, nous nommons *affirmation existentielle*, *affermissement rationnel de l'existence* et *confirmation affective*. C'est en reconnaissant les dimensions humaines du sujet que nous en renforçons le sentiment, la réalité, chez lui... et chez nous-mêmes.

Rappelons-nous ces trois formes d'affirmation d'autrui.

Au radical des trois substantifs, le latin *firmus* : solide, fort. Il s'agit d'aller vers l'autre (préposition *ad* qui marque le mouvement, l'adresse, une intention : vers) (*adfirmare* : affermir, consolider) pour le fortifier dans son *existence* et, mieux, dans le Bon de son *être*.

La moindre des exigences est l'*affirmation existentielle* : c'est non seulement le constat, mais l'*acceptation* de l'existence de l'autre : « reconnaître qu'il est là, dire *oui* à son existence et à sa présence, et respecter son droit à sa propre place au monde », écrit Frans VELDMAN (P.46). Qui ajoute : sans condition, c'est-à-dire « sans *discrimination* aucune ni réserve ». Et il souligne que ce droit s'applique dès la conception.

Ce minimum, ce « RSA social », cette « base » primordiale, dont la privation implique « la négation totale de l'existence d'autrui », devenant ainsi « un acte inhumain », constitue *in se* une exigence, il faut bien le reconnaître, rarement atteinte.

Oui, la condition *humaine* est exigeante !

Par l'*affermissement rationnel de l'existence*, il s'agit de reconnaître autrui dans sa valeur spécifique : son être, sa réalité fonctionnelle, sa propre représentation-de-soi. Sur le plan de la collectivité, Frans reprenait à son compte l'assertion de Martin Buber, selon laquelle « une société peut être dite humaine dans la mesure où ses membres s'affermissent les uns les autres ». La société humaine ne peut exister vraiment que par l'affermissement réciproque de ses composants.

L'*affermissement rationnel de l'existence* reconnaît l'autre comme sujet.

Le grand-père de Stéphane est inconnu ; sa grand-mère a donné naissance au père de Stéphane, Marcel, lorsqu'elle avait 19 ans. Sa vie durant, elle n'a jamais voulu dire qui était le père de Marcel. A 23 ans, elle s'est mariée, a construit une famille avec son époux avec qui elle a eu deux autres enfants. Cet époux a reconnu Marcel, que sa mère n'a jamais admis vraiment. Sa lignée n'est pas reconnue non plus : lorsque Stéphane a voulu présenter son propre

enfant (un garçon) à cette grand-mère, celle-ci a répondu qu'il ne faisait pas partie de la famille. Si Marcel a quitté le foyer à 14 ans pour aller travailler, Stéphane, après de longues et solides études, occupe un poste intéressant. En famille, lui qui n'a jamais ressenti d'autorité, qui ne s'est jamais senti guidé par son père, a beaucoup de mal à guider son propre enfant, ce que sa compagne lui souligne fréquemment.

Faute d'avoir été reconnue, du fait du bannissement du père, la fonction paternelle a du mal à être exercée par les descendants.

Avec la *confirmation affective de l'être*, nous sommes au cœur de l'affectivité et de ce que l'haptonomie permet de découvrir, de développer et de mettre en œuvre : il s'agit d'un acte de *rencontre haptique* qui découvre, révèle, et reconnaît l'autre dans son essence, c'est-à-dire sa valeur intrinsèque, le *Bon* qu'il est et qu'il représente. Elle révèle « un état-d'être véritablement humain » (P.49). C'est là que peuvent fleurir les caractéristiques décrites plus haut qui permettent d'exprimer l'authenticité de l'être.

La *confirmation affective* constitue l'autre en tant que personne.

Elle exige « un contact tactile spécifique » (P.47) et s'établit dans la réciprocité : c'est une confirmation mutuelle.

Quelle qu'en soit la forme, l'affirmation d'autrui constitue l'hormone de croissance de *l'humanité* de *l'humain*. Pour Frans VELDMAN, la *confirmation affective* « s'impose » comme « un droit incontestable, fondamental et primordial de l'humain, dès sa conception ». Il en va de la responsabilité de chacun (de la nôtre) de sauvegarder ce droit.

« Un droit fondamental de *l'humain* » : c'est sur ce fondement que chacun peut s'élever ; qu'il peut devenir ce qu'il est par essence : *humain* ; suivre le chemin de son *ipséité*, ce qu'accompagne l'efflorescence des dimensions qui ont été plus haut développées.

« La privation de confirmation affective a pour conséquence le manque de cet état fondamental de sécurité qui conforte l'autonomie et fonde le « soi » authentique de l'humain » (P.48).

La première fois qu'elle vient en consultation, Pierrette se plaint d'être victime d'un compagnon qu'elle dit « pervers narcissique », qui exige beaucoup d'elle et la maltraite. Elle perçoit clairement que cette relation ne lui est guère favorable, mais elle ne parvient pas à y mettre fin. Avec les hommes, elle se fait mère nourricière, les choisit exigeants, infantiles, avec de grands manques affectifs qui entravent l'amour qu'ils pourraient porter aux autres. Grosso modo, on peut dire qu'elle tente de leur donner ce qu'elle n'a pas reçu.

Lorsqu'à 18 ans, elle a demandé à sa mère de voir un médecin en vue de prendre la pilule, celle-ci lui a fait savoir que si elle-même avait pu bénéficier de cette opportunité, Pierrette n'existerait pas.

Cette mère est décédée depuis un an lorsque Pierrette consulte. Par la qualité de son travail, son sérieux, sa gentillesse, sa serviabilité... Pierrette a toujours tenté d'arracher à sa mère des bribes d'amour : en vain. Heureusement, elle a trouvé à s'épanouir dans son travail : elle entretient des relations chaleureuses avec ses clients. Elle a trouvé dans sa vie sociale assez d'affermissement de son existence, mais pas assez de confirmation affective pour se sentir en sécurité et atteindre son ipséité.

Pour œuvre concluant les trois séances de découverte, elle a placé sur une soucoupe une bougie orange dont le pourtour est recouvert de lettres de l'alphabet scintillantes et colorées, déposées pêle-mêle et ne constituant pas de mot ; des lettres prêtes à servir, mais sans organisation sémantique. Quelques-unes cependant, qui ont seules atteint le sommet de la bougie, dessinent trois mots : « zen, sérénité, paix » : le zénith à atteindre, l'idéal.

Cet ensemble minéral, mais vivant, est enfermé dans un pot de verre retourné ; visible mais inaccessible ; « sous cloche » !

Mais alors, me direz-vous, « comment l'individu qui n'a pas été confirmé affectivement dès l'aube de sa vie peut-il vivre convenablement ? »

Heureusement, il y a l'amour sous toutes ses formes (*éros, éroos, agapé, philia, storgé*) qui se manifeste dans les rencontres humaines et qui a une teneur plus ou moins grande en *affirmation d'autrui*. Des individus que la vie n'a pas gâtés ont tout de même rencontré d'autres humains, des « Justes » qui les ont sauvés de la détresse ou de la mort. C'est à partir de son expérience malheureuse ponctuée de rencontres heureuses que Boris Cyrulnik a établi le concept de « résilience »...

Ce n'est pas parce que la vie peut réserver de bonnes surprises qu'il ne faut pas procurer les meilleures conditions d'émergence et d'expression de leur *humanité* aux humains... à tous les humains ...

Moralité : considérons-nous les uns les autres !

André SOLER
19.03.16